

# ACTUALITÉS

## « Maman, je veux jouer dehors! »

Depuis plus de 15 mois, une mère et ses trois enfants sont réfugiés dans l'église Union

ÉMILIE CÔTÉ

Un dessin troublant sur lequel des enfants, appuyés à la fenêtre de leur salon, versent des larmes en regardant dehors. La scène qu'ils dévorent des yeux n'a pourtant rien de triste : des bambins de leur âge jouent dans la rue, courent dans tous les sens et se promènent à bicyclette.

Ce dessin est troublant de par sa nature autobiographique. C'est l'oeuvre de Bethel, 14 ans, une adolescente éthiopienne confinée depuis plus de 15 mois avec sa mère, son frère et sa soeur dans trois pièces aménagées dans l'église Union, à l'intersection des rues Delisle et Atwater, où ils ont trouvé refuge.

L'endroit est beaucoup trop étroit pour une mère et ses trois enfants. Des livres, des vêtements et des biens sont entassés un peu partout dans le salon et dans l'unique chambre à coucher. Deux fenêtres laissent à peine pénétrer les rayons du soleil et une odeur de renfermé se dégage des tapis. De la cuisine, on a néanmoins accès à un petit balcon donnant sur la cour arrière. Mais Menen Ayele préfère que ses enfants n'y mettent pas les pieds quand il fait jour, même si on lui dit que c'est sans danger.

M<sup>me</sup> Ayele a peur. Visiblement nerveuse en entrevue, elle refuse de parler de son mari et s'assure continuellement que les raisons pour les-

« Tout ce que je demande au gouvernement, c'est que mes enfants puissent être libres. »

quelles elle craint pour sa vie en Éthiopie ne seront pas évoquées. Elle insiste également pour ne pas être prise en photo. « Mais montrez aux gens comment c'est difficile pour mes enfants d'être enfermés ici depuis plus de 15 mois, insiste-t-elle. Ils ne peuvent pas sortir dehors ni aller à l'école. »

« Mon petit garçon, Beruk, me demande souvent de sortir. Maman, je veux jouer dehors, me supplie-t-il. C'est difficile pour un enfant de 7 ans de comprendre ce qui se passe. » Le dimanche, Beruk peut néanmoins se dégourdir les jambes en gambadant dans les allées de l'église quand elle se vide. « J'aime courir, dit-il. Je vois souvent des enfants

jouer dehors et je ne peux pas aller les rejoindre. »

Les trois enfants s'ennuient de leurs amis montréalais. Pendant plus de deux ans, la jeune famille a vécu à LaSalle. « Je suis triste de ne plus aller à l'école, confie Bethel. Je veux devenir une artiste. »

Chaque semaine, des enseignants rendent visite aux enfants afin qu'ils puissent poursuivre un peu leur cheminement scolaire. « Mes enfants sont contents quand ils voient des gens, explique Menen en les regardant avec tendresse. Le dimanche, à la messe, ils peuvent heureusement jouer avec d'autres enfants. »

« Nous lisons, dessinons et regardons beaucoup la télévision pour nous occuper », explique Meron, 12 ans. Ce qui lui manque le plus du monde extérieur ? « Faire de la bicyclette. » « Et moi, courir ! » rappelle son petit frère, ses grands yeux bruns pleins d'envie.

« Tout ce que je demande au gouvernement, dit sa mère, c'est que mes enfants puissent être libres. »

L'avocat de M<sup>me</sup> Ayele tente de convaincre le ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration de revenir sur sa décision et d'accorder le statut de réfugiée à l'Éthiopienne.

### Semaine de l'asile religieux

La Semaine de l'asile religieux, organisée à l'initiative de l'Église Unie du Canada, prend fin aujourd'hui. Des églises des quatre coins du pays se sont mobilisées pour que le ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration régularise la situation des 12 personnes actuellement réfugiées dans des églises au Canada. Elles réclament l'établissement d'une procédure d'appel pour ceux qui demandent le statut de réfugié afin qu'ils n'aient plus à recourir à l'asile religieux.

À Montréal, un service interconfessionnel aura lieu à 15 h à l'église Union. Madeleine Parent, militante syndicale, et Meili Faille, députée de Vaudreuil-Soulanges et critique du Bloc québécois en matière d'immigration, y seront. Les participants seront invités à signer une carte postale qui sera envoyée à la ministre de l'Immigration, Judy Sgro.

À Montréal, outre la famille Ayele, la famille Ayoub se terre depuis janvier dernier au sous-sol de l'église Notre-Dame-de-Grâce, alors que la famille Vega est à l'église St. Andrew's-Norwood, dans l'arrondissement de Saint-Laurent.



Beruk, 7 ans, Meron, 12 ans, et Bethel, 14 ans, sont confinés depuis plus de 15 mois avec leur mère, Menen Ayele (de dos), dans trois pièces aménagées dans l'église Union, à l'intersection des rues Delisle et Atwater, où la famille a trouvé refuge.

## Un été calme sur le front des urgences

Une équipe volante de médecins a assuré les soins dans les hôpitaux en manque de personnel

BAPTISTE RICARD-CHÂTELAIN LE SOLEIL

Il n'y a pas eu de rupture de services dans les urgences hospitalières du Québec au cours de la saison estivale. Un succès obtenu au prix de contorsions : 4450 quarts de travail comblés par des médecins suppléants, des nuits de fermeture dans les urgences de centres de santé et des heures supplémentaires.

« Quand on ne fait pas la manchette, c'est que tout va bien ! » La directrice de l'accessibilité des services médicaux au ministère de la Santé, la D<sup>re</sup> Yolaine Galarneau respire, mais elle a sans doute retenu son souffle à quelques reprises en-

tre la mi-juin et la mi-septembre : à une quarantaine d'occasions, un membre de l'équipe volante a sauté dans un avion pour prendre en main une urgence orpheline.

La troupe de choc est composée de médecins volontaires qui reçoivent 3500 \$ par semaine de disponibilité. En échange, ils acceptent d'être parachutés n'importe où au Québec, sans délai, pour boucher un trou créé, par exemple, par la maladie du médecin de garde. Avant de les appeler, toutes les ressources doivent être épuisées. Cette année, ils ont visité des hôpitaux de Chaudière-Appalaches, de la Mauricie, du Lac-Saint-Jean et de la Montérégie.

Généralement, ce sont plutôt des suppléants qui assurent les soins

dans les urgences en manque de personnel. Ou alors les médecins de l'établissement dépourvu acceptent de prolonger leur quart de travail. « Il faut souligner la collaboration des médecins dans les milieux. Ils ont donné plus que l'attendu et ont évité des problématiques », a tenu à dire la D<sup>re</sup> Galarneau.

Donc, plus ou moins 4500 quarts de travail de huit heures ont été comblés par les médecins suppléants. « Nos régions éloignées sont des abonnées. »

« Une chance qu'on a eu ce dépannage, sinon c'est clair qu'il y aurait eu des urgences fermées sur une période prolongée », commente le porte-parole de la Fédération des médecins omnipraticiens du Qué-

bec, Jean Rodrigue. Certes, les urgences de certains CLSC régionaux ont été closes durant la nuit — à Beauceville ou à Lac-Etchemin, notamment —, mais tous les hôpitaux ont maintenu le service, se réjouit-il.

L'ampleur du recours aux médecins suppléants démontre toutefois que la question de la répartition des médecins sur le territoire est loin d'être réglée, fait valoir le Dr Rodrigue. Selon lui, il est normal que Blanc-Sablon réclame du soutien durant l'été. Mais pas Sorel, Rouyn, Roberval ou Joliette.

La D<sup>re</sup> Yolaine Galarneau indique que la prochaine étape sera justement de consolider les services de première ligne dans toutes les régions. La sécurité est maintenant

acquise, note-t-elle. La prise en charge des patients demeurerait toutefois déficiente.

### Et les infirmières ?

Au fait, qu'est-il advenu des infirmières ? « L'été semble avoir été moins dur que l'an passé, remarque la présidente de la Fédération des infirmières et infirmiers du Québec (FIIQ), Jennie Skene. Sauf qu'il faut faire une grosse, grosse exception pour le Centre mère-enfant du CHUL (le centre hospitalier de l'Université Laval). » Elles n'y sont pas assez nombreuses pour répondre à la demande. Tous en conviennent, jusqu'à l'administration de l'hôpital.

Il ne faut pas en déduire qu'aucun autre établissement n'a eu de difficultés, prévient toutefois M<sup>me</sup> Skene. « Mais on est dans un redoux de la pénurie. » Les cohortes de diplômées comblent momentanément la majorité des besoins... En attendant la nouvelle vague de retraites, prévue pour 2007-2008, au dire de la syndicaliste.

## La crédibilité d'ANIMA-Québec déjà remise en question

ÉMILIE CÔTÉ

Moins d'un mois avant l'entrée en vigueur de la section « Sécurité et bien-être » de la Loi sur la protection sanitaire des animaux (Loi P-42), certaines sections de la Société de protection contre la cruauté envers les animaux (SPCA) remettent en question la crédibilité d'ANIMA-Québec (Association nationale d'intervention pour le mieux-être des animaux), l'organisme chargé de l'appliquer.

Les SPCA critiquent la présence du Conseil consultatif mixte de l'industrie des animaux de compagnie au conseil d'administration d'ANI-

MA-Québec. « Pour nous, l'industrie est un adversaire qui ne doit pas faire partie de la table de concertation. C'est comme si on demandait aux compagnies de tabac de combattre le tabagisme », indique Monique Murray, directrice de la SPCA de Charlevoix et présidente de la Fédération des organismes de protection des animaux du Québec (FOPAQ).

Du côté d'ANIMA-Québec, on fait valoir qu'il est préférable d'inclure tous les acteurs du milieu. « Si on veut se comprendre et s'influencer, tous les intervenants doivent se concerter afin que le message passe », explique Huguette Lépine, di-

rectrice générale de l'organisme. ANIMA-Québec a été créé en mai 2002 par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ). Le gouvernement souhaitait y réunir les partenaires soucieux du bien-être animal pour la mise en oeuvre du projet de loi P-42, qui permet l'inspection de tous les lieux de garde et d'élevage de chiens et de chats.

Vu la lenteur des travaux, M<sup>me</sup> Murray a toutefois démissionné du conseil d'administration huit mois plus tard, de même que Pierre Barnotti, directeur général de la SPCA de Montréal. Ils auraient souhaité que les organismes de protection

des animaux soient mandatés pour appliquer la loi. « Il faut s'inspirer des autres provinces », dit M. Barnotti. En Ontario, ce sont les inspecteurs de la SPCA qui sont chargés d'appliquer la Loi sur la protection sanitaire des animaux.

Au MAPAQ, Rousseau précise toutefois que la situation est différente au Québec, où les différents organismes de protection des animaux sont indépendants. Par exemple, les SPA de Sherbrooke et de Québec ne font pas partie de la Fédération des organismes de protection des animaux du Québec (FOPAQ), mais siègent par ailleurs au conseil d'administration d'ANIMA-Québec.

### Rassembler les énergies

« La FOPAQ (qui réunit huit SPCA et dont ne font pas partie quatre SPA) n'a pas fonctionné et n'existe plus dans sa forme de départ, souligne Bruno Felteau, directeur général de la SPA de l'Estrie. C'est dommage que les intervenants ne s'unissent pas

entre eux. Il faut rassembler les énergies au lieu de les diviser. »

« La loi passera en novembre et la porte demeure ouverte : nous serons toujours prêts à travailler en collaboration avec ceux qui le veulent », signale Huguette Lépine, directrice générale d'ANIMA-Québec, qui ajoute que des représentants de l'Académie de médecine vétérinaire du Québec et de l'Ordre des médecins vétérinaires siègent également au conseil d'administration.

Pour les trois premières années d'existence d'ANIMA-Québec, le MAPAQ s'est engagé à lui verser 150 000 \$ par an. L'organisme a but non lucratif devra ensuite s'autofinancer, notamment par des collectes de fonds. Beaucoup d'intervenants suggèrent plutôt que le gouvernement finance l'organisme à même un pourcentage des revenus de TVQ — estimés à 40 millions de dollars — provenant des achats reliés aux animaux de compagnie.